

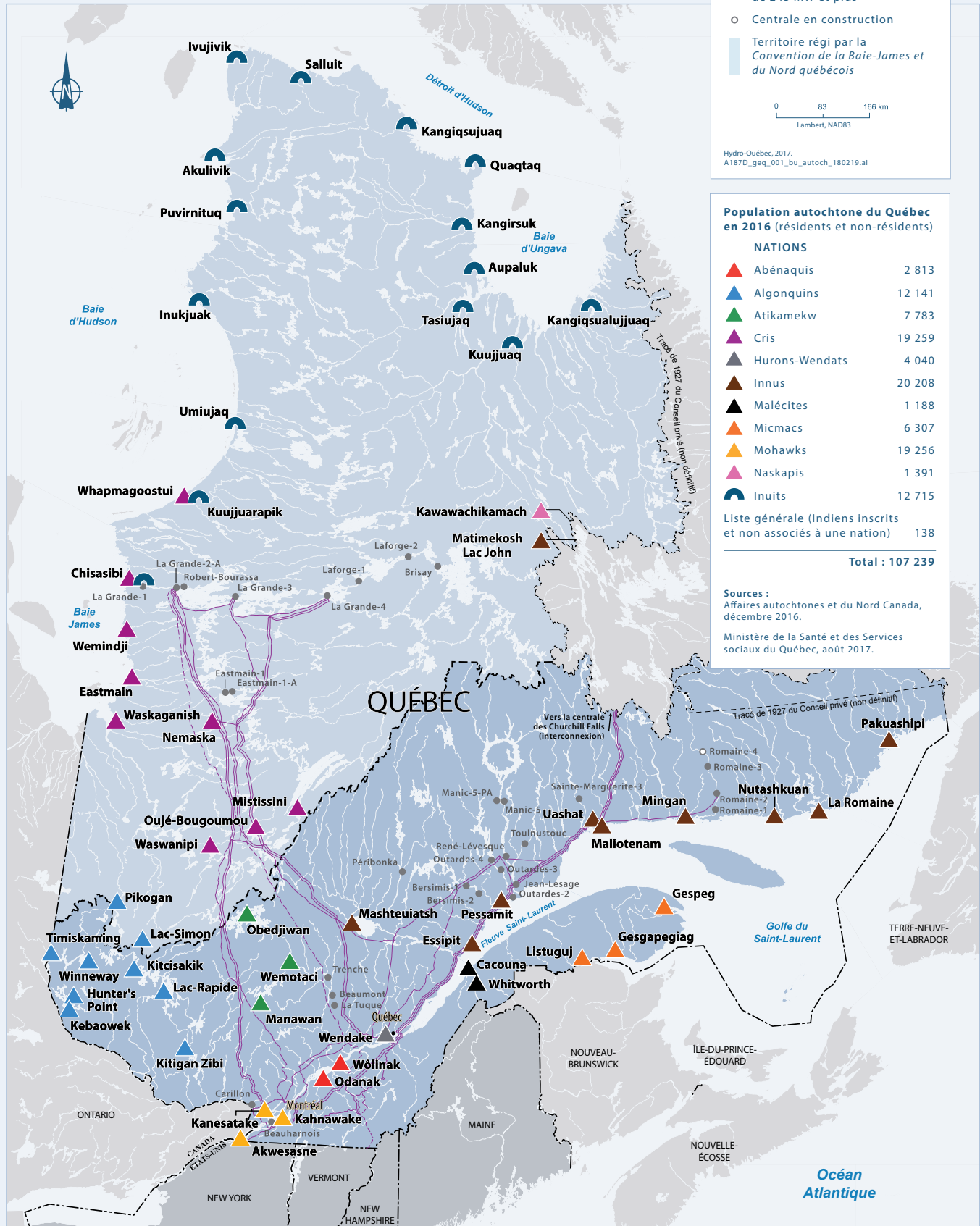


Hydro-Québec et les communautés autochtones

PLUS DE 40 ANS DE PARTENARIAT



COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET AMÉNAGEMENTS HYDROÉLECTRIQUES



Des partenariats durables

Il y a un peu plus de 40 ans, Hydro-Québec formait ses premiers partenariats avec les communautés autochtones du Québec dans le cadre du grand projet hydroélectrique de la Baie-James.

Au cours des quatre dernières décennies, plus de 40 ententes ont été conclues avec 5 nations aux fins de projets de production et de transport d'électricité. Au fil des ans, nous avons beaucoup appris de nos partenaires autochtones et nous avons acquis un savoir-faire dont nous sommes fiers.

Nous cherchons à créer avec les communautés et nations des partenariats durables et mutuellement avantageux, basés sur le respect des valeurs et de la culture. Les communautés collaborent avec nous dès les premières étapes des projets et nous veillons ensemble à assurer l'acceptabilité sociale des installations pendant toute leur vie utile.

L'incidence des projets sur les communautés, leurs membres et les utilisateurs du territoire fait l'objet de multiples rencontres et d'ententes. Les autochtones continuent d'occuper leur territoire et d'y exercer leurs activités traditionnelles. Des mesures d'atténuation et de mise en valeur précises sont élaborées avec les communautés et les utilisateurs du territoire pour réduire au minimum les impacts, le cas échéant.

1975



Signature de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*

1999



Signature de l'*Entente Pesamit*

2008



Signature de l'*Entente Unamen-Pakua*

2009



Cérémonie de dénomination du tunnel de transfert et d'un belvédère en l'honneur du maître de trappage cri Tommy Neeposh

Une histoire qui s'écrit en continu

QUELQUES EXEMPLES D'ENTENTES

Premier accord historique en 1975

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois

Pour la première fois de leur histoire, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, les Cris et les Inuits signent un traité qui prévoit notamment la réalisation d'un grand projet hydroélectrique.

La *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, avant-gardiste pour son époque, accorde aux nations crie et inuite des droits exclusifs de chasse, de pêche et de trappage sur le territoire, des indemnités financières, le financement de certains services et des mesures d'atténuation. Elle établit entre autres un régime d'évaluation environnementale spécifique qui porte sur la participation des autochtones aux différentes étapes du processus ainsi qu'un programme de sécurité du revenu pour les chasseurs et trappeurs.

Partenariats uniques sur des projets de dérivation partielle de rivières

Hydro-Québec et trois communautés innues signent les ententes Pesamit (1999), Essipit (1999) et Mashteuiatsh (2001) visant la dérivation partielle de rivières et la construction de la centrale hydroélectrique de la Toulnostouc (dans le cas de l'*Entente Pesamit*). Ces ententes sans précédent au Québec font des communautés autochtones de véritables partenaires économiques d'Hydro-Québec. Celles-ci investissent dans les projets et obtiennent en retour une part des bénéfices réalisés.

Nouvelle phase majeure du développement de la Baie-James

En 2002, le gouvernement du Québec et les Cris signent une entente historique d'une durée de 50 ans, surnommée la Paix des Braves, qui porte sur une nouvelle phase majeure du développement économique, social et communautaire de la région de la Baie-James. De cette entente découlent les conventions Nadoshtin et Boumhounan conclues entre Hydro-Québec, la nation crie et les communautés concernées pour la construction et l'exploitation des centrales de l'Eastmain-1, de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle ainsi que la dérivation partielle de la rivière Rupert.

Ces ententes prévoient l'attribution de contrats à des entreprises cries, l'application de diverses mesures de mise en valeur et d'atténuation des impacts environnementaux sur le territoire ainsi que la création de fonds pour permettre aux utilisateurs du territoire et aux communautés cries de s'adapter aux changements causés par le projet.

La *Convention Boumhounan* est particulièrement novatrice. Elle prévoit que les Cris participent directement aux études et aux travaux liés au projet, et ce, à toutes les étapes, des études préliminaires jusqu'à la mise en service.

2015



Signature de l'Entente
Hydro-Québec–Atikamekw Nehirowisiw

Ententes récentes relatives à un grand projet hydroélectrique

En 2008 et en 2009, trois ententes sont signées avec quatre communautés innues dans le cadre du projet de la Romaine, qui vise la construction d'un complexe hydroélectrique de 1 550 MW sur la Côte-Nord.

Les ententes Nanemessu-Nutashkuan (2008), Unamen-Pakua (2008) et Nishipiminan (2009) prévoient la création de fonds qui servent à financer des projets de nature économique, communautaire et culturelle ainsi que des activités traditionnelles et des programmes de formation. Elles assurent également l'attribution de contrats à des entreprises innues et la participation des communautés touchées au suivi environnemental du projet.

Entente concernant une ligne de transport

En 2015 est signée l'Entente Hydro-Québec–Atikamekw Nehirowisiw visant la construction d'une ligne de transport à 735 kV, longue de 400 km, entre le poste de la Chamouchouane au Saguenay–Lac-Saint-Jean et la grande région de Montréal.

L'entente accorde des fonds au développement économique et communautaire et à des activités traditionnelles. Elle prévoit également l'attribution de contrats de déboisement et la création d'un comité de suivi conjoint.

Le territoire

Le Québec est un vaste territoire où l'on trouve plus de 40 % des réserves d'eau du Canada. Environ 80 % de ses huit millions d'habitants vivent dans la partie sud, principalement le long du fleuve Saint-Laurent qui traverse le territoire d'ouest en est. Sa population est très éparse dans les régions nordiques, difficiles d'accès, dont certaines présentent un fort potentiel hydroélectrique.

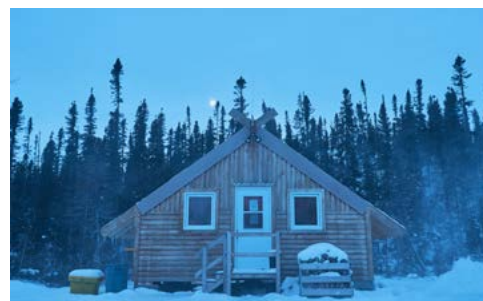


Les autochtones du Québec

En 2016, les 11 nations autochtones établies au Québec comprenaient un peu plus de 107 000 personnes, soit environ 1 % de la population, habitant dans 55 communautés réparties sur tout le territoire.

Les 11 nations sont toutes différentes. Elles se distinguent les unes des autres notamment par leur culture, leur famille linguistique, leur situation géographique et leur organisation politique.

Les communautés autochtones sont en pleine expansion démographique et leur population est jeune, plus de la moitié de leurs membres ayant moins de 30 ans.



Shaputuan au campement du Mista du chantier de la Romaine, sur la Côte-Nord

Des mesures d'atténuation adaptées à chaque situation

Hydro-Québec veille à réduire au minimum les impacts de ses projets et installations sur l'environnement et les communautés touchées. Nos projets comportent ainsi différentes mesures d'atténuation visant à protéger les habitats naturels et à favoriser la poursuite des activités traditionnelles sur les territoires ancestraux. Nous visons à ce que les communautés puissent utiliser le territoire autant, sinon plus, qu'avant la réalisation des projets.

Maintien de débits réservés écologiques

et construction de seuils dans les rivières pour favoriser la navigation et les activités de pêche ainsi que préserver les habitats aquatiques



Suivi de la fraie des esturgeons jaunes dans la rivière Rupert

Aménagement de bassins

et de plateformes pour faciliter la pêche, de frayères, d'étangs pour la chasse, de rampes de mise à l'eau, de bases d'hydravions et d'aires de stationnement



Ensemencement en esturgeons jaunes de la rivière Rupert

Création de comités conjoints

chargés de gérer les activités de chasse et de pêche des travailleurs durant les travaux de construction

Réalisation de fouilles archéologiques

dans le cadre des projets



Campagne de fouilles archéologiques sur le site de la Romaine-4

Mise sur pied de sociétés et de comités conjoints

pour la préservation de diverses espèces de poisson

Établissement de fonds

servant à la promotion des activités traditionnelles, entre autres en facilitant les déplacements sur le territoire, ainsi qu'à l'aménagement et à l'entretien des camps et des sentiers de motoneige



Participation active aux programmes de suivi environnemental

Un très bel exemple de partenariat avec les Cris dans le cadre du projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert est [accessible ici](#) :

www.hydroquebec.com/hydroetcompagnie/

Une incidence positive

Grâce aux partenariats qu'elle noue avec les communautés autochtones, Hydro-Québec est en mesure de valoriser le fort potentiel hydroélectrique du territoire et d'offrir un approvisionnement électrique fiable, durable et concurrentiel aux Québécois et à ses marchés d'exportation. L'entreprise joue ainsi un rôle central dans la lutte contre les changements climatiques en Amérique du Nord.

Des partenaires dynamiques

Nous pouvons compter sur des partenaires d'affaires autochtones bien établis, notamment les suivants :

- la Compagnie de construction et de développement crie, qui figure parmi les plus importantes entreprises de construction du Québec
- Gestion ADC, qui fournit des services de cafétéria et de conciergerie au complexe La Grande
- Air Inuit et Air Creebec, notamment pour le transport des employés d'Hydro-Québec à la Baie-James et sur la Côte-Nord
- La Société des entreprises innues d'Ekuanitshit (SEIE), qui offre des services de terrassement, de cafétéria, de conciergerie et d'entretien technique aux campements du projet de la Romaine



Travailleur innu sur le chantier de la Romaine

Ces partenariats profitent également aux communautés autochtones, comme en témoignent les exemples suivants :

Plusieurs centaines d'emplois ont été créés pour les Cris et des contrats représentant plus de 1 G\$ ont été conclus avec des dizaines d'entreprises et de travailleurs autonomes cris entre 2002 et 2011 dans le cadre des projets de l'Eastmain-1 et de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, à la Baie-James.

De 2009 à 2016, la construction du complexe de la Romaine et son raccordement ont employé en moyenne une centaine de travailleurs innus par année. De plus, une quarantaine de contrats d'une valeur de près de 500 M\$ ont aussi été attribués à des entreprises innues.

Des retombées diverses

Création d'emplois, y compris des postes à Hydro-Québec

Création d'entreprises autochtones et amélioration des compétences

Établissement de différents fonds, entre autres pour la formation et pour le développement socioéconomique des communautés

Attribution de contrats à des sociétés autochtones, par exemple pour des travaux de construction, de déboisement ou de terrassement et des services de cafétéria, de conciergerie et de transport aérien



Employés autochtones au chantier de l'Eastmain-1



Nancy Pelchat, électricienne d'appareillage à la centrale Robert-Bourassa



Jasmin Mowatt, électricien d'appareillage à la centrale de la Sarcelle



Travailleurs en foresterie au chantier de l'Eastmain-1

Une équipe consacrée aux relations avec les autochtones

Une équipe de conseillers, formés dans des domaines très variés comme la biologie, l'anthropologie, le droit et la géographie, se consacre quotidiennement à l'établissement et au maintien de bonnes relations avec les autochtones sur tout le territoire. Certains y travaillent depuis plus de 20 ans. Ces spécialistes assurent une présence constante auprès des communautés et entretiennent une communication continue avec elles, en plus de négocier les ententes, d'en assurer la mise en œuvre et d'en faire le suivi.



La majeure partie de l'équipe Relations avec les autochtones



Hydro-Québec en bref

Depuis plus d'un demi-siècle, Hydro-Québec produit, transporte et distribue de l'électricité. Son unique actionnaire est le gouvernement du Québec.

L'entreprise assure à tout le Québec et à ses marchés d'exportation un approvisionnement en électricité propre, renouvelable et fiable.

Nos projets d'infrastructure au Québec sont assujettis à trois critères fondamentaux : la rentabilité, l'acceptabilité environnementale et l'accueil favorable du milieu.

www.hydroquebec.com

© Hydro-Québec

Reproduction autorisée avec mention de la source

Dépôt légal – 2^e trimestre 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-81024-7

ISBN 978-2-550-81025-4 (PDF)

2018G290F

This publication is also available in English.



100 %



En route vers Smokey Hill, sur la rivière Rupert,
pour la pêche au cisco